

Enseignement musical spécialisé de la vielle à roue et des musiques traditionnelles

Qu'est-ce que la musique traditionnelle ?

La musique traditionnelle, désigne l'ensemble des musiques associées à une culture nationale ou régionale ou à une zone géographique. Musiques orales et populaires, elles se transmettent à l'oreille, bien que certains musiciens actuels préfèrent les transcrire sur partition afin de les interpréter ou de les répertorier.

Elle se différencie de la musique dite folklorique car elle ne vise pas à montrer le passé d'une musique (avec costumes, etc.), mais à faire vivre les musiques appartenant à un patrimoine de culture populaire dans l'actualité : chaque groupe ou musicien peut s'approprier la musique à sa manière, en cela influencé par son environnement culturel et social, et la faire vivre.

Des cours pour tous les âges

Chaque cours est ouvert à tous, enfants (de plus de cinq ans) comme adultes.

Lien interdisciplinaire

Un lien avec les danses traditionnelles sera proposé, car la musique à danser constitue une importante partie de ce répertoire.

Ouvert aux non-lecteurs

La musique, incluant instrument et chant, se transmet oralement, c'est-à-dire que la connaissance du solfège n'est en rien nécessaire. Les partitions restent cependant accessibles pour les élèves qui en font la demande.

Retour aux traditions, mais pas que

A l'heure actuelle, les musiques traditionnelles françaises sont peu voire mal connues. En dehors de l'Auvergne, la région Rhône Alpes connaît une pratique des musiques folkloriques et traditionnelles encore très peu étendue. Alors que les régions comme la Bretagne ou la Corse ont su garder ce patrimoine vivant et actif, d'autres régions comme le Centre-France¹ sont parvenu à redécouvrir cette musique et à en faire une musique d'hier et d'aujourd'hui.

Les musiques traditionnelles actuelles sont des musiques extraites des répertoires folkloriques et qui continue se développer vers du renouveau avec un important travail de composition, des techniques de jeu nouvelles, et un goût prononcé pour le métissage musical.

Travailler sur un bon instrument

Un partenariat avec les luthiers Jean-Claude et Claude-Emmanuel BOUDET, respectivement meilleur ouvrier de France et diplômé de Mirecourt, offre la possibilité de louer un instrument d'étude. Le tarif est de 300€ l'année, soit 25 euros par mois, entretien compris. Un chèque de caution non encaissé sera également demandé. Le professeur s'engage à faire le lien entre le luthier et les élèves.



¹ aire culturelle qui regroupe la Bourgogne et le Centre, notamment